

Mardi 12 mai 2020

Covid-19 : Annulation du pèlerinage 2020 aux Saintes-Maries-de-la-Mer

Dans le cadre du plan déconfinement progressif annoncé par le gouvernement, Pierre Dartout, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône et Emmanuel Barbe, préfet de police des Bouches-du-Rhône, appellent à respecter les règles restreignant les rassemblements de personnes, pour continuer à lutter efficacement ensemble contre la propagation du Covid-19.

Le pèlerinage annuel aux Saintes-Maries-de-la-Mer, les 24 et 25 mai 2020, ne pourra avoir lieu.

Cette tradition camarguaise rassemble en moyenne 20 000 personnes, qui affluent vers le site dès le début de la semaine précédant l'évènement. En raison du contexte sanitaire actuel, des modalités de déconfinement progressif, et des décisions gouvernementales relatives aux rassemblements de personnes, ce pèlerinage ne pourra avoir lieu cette année.

Pierre Dartout et Emmanuel Barbe en appellent au civisme et à la responsabilité de chacun pour que les mesures de déconfinement soient strictement respectées.
Ils remercient l'ensemble de la population pour la poursuite de ses efforts.

Pour rappel, les rassemblements de plus de 10 personnes sont interdits au moins jusqu'à la fin de la première phase du déconfinement, soit jusqu'au 1er juin inclus.

Retrouvez toutes les informations essentielles du plan de déconfinement sur <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/strategie-de-deconfinement>.

Contact Presse :

Préfecture des Bouches-du-Rhône : pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Préfecture de police des Bouches-du-Rhône : pp13-communication@interieur.gouv.fr